



Site Internet

Brève Internet du SNUipp-FSU 66 du jeudi 20 septembre



Facebook

Le bulletin d'adhésion 2018-2019 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actus



@SNUIPP66

Evaluations nationales : une réponse du Ministre hors sujet !

« Cinq heures d'activités pédagogiques complémentaires seront dégagées pour permettre aux professeurs de saisir les réponses de leurs élèves. Les saisies pourront intervenir jusqu'au 11 octobre. » Dans une lettre adressée au SNUipp le 17 septembre, Jean-Michel Blanquer reconnaît implicitement les difficultés concrètes posées aux équipes d'écoles dans la mise en œuvre des évaluations CP et CE1 et en desserre le calendrier en repoussant la date de saisie des réponses du 28 septembre au 12 octobre.

Il les invite par ailleurs à prendre le temps de cette saisie des réponses sur celui des APC. S'il s'agit d'un premier bougé de la part du ministre, pour le SNUipp, les questions de fond sur les finalités de ces évaluations standardisées restent posées.

En étant un peu taquins, nous pourrions pousser le vice à penser que 5 heures pour une classe dédoublée donne droit au double pour des classes hors REP-REP + ...

En étant un peu provocateurs, nous pourrions remercier M. Blanquer, qui reconnaît avec cette annonce que les APC ne sont finalement pas si efficaces que cela en accordant un rabais de ces heures ... De quoi renforcer un peu plus notre consigne syndicale de récupérer la totalité des heures d'APC !

Le SNUipp-FSU ne peut se satisfaire d'une réponse qui ne correspond en rien à notre demande :

- **Pas de réponse** aux questions posées sur les **risques d'instrumentalisation de ces tests**, risques que le syndicat avait évoqué dans sa lettre au ministre du 13 septembre.

- **Pas de réponse** non plus sur **la nature des remédiations** qui seraient proposées, et qui pourraient bien être exclusivement calées sur les partis-pris ministériels en matière d'apprentissage de la lecture et des mathématiques.

- **Pas de réponse** enfin quant **aux répercussions possibles de ces évaluations sur les pratiques pédagogiques des enseignantes et des enseignants de maternelle**.

Le SNUipp-FSU propose aux équipes de reprendre la main sur ces évaluations, de ne pas les faire passer dans l'immédiat, d'en sélectionner les items qu'elles jugent utiles à leurs élèves, de ne pas en saisir les réponses et de faire remonter les besoins du terrain. Il leur propose aussi une motion à adopter en conseil des maîtres.

Afin de mettre en évidence notre opposition à faire remonter ces résultats, le SNUipp-FSU 66 vous propose une motion de conseil des maîtres dans laquelle **nous invitons notre hiérarchie à renseigner eux-mêmes l'application en ligne du Ministère.**

Signez cette motion en équipe, puis transmettez-nous un double avant le 15 octobre 2018.
Cela nous permettra de faire un point sur la mobilisation dans notre département.

[Cliquez ici pour télécharger cette motion.](#)

📢 **Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!**

📢 [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD